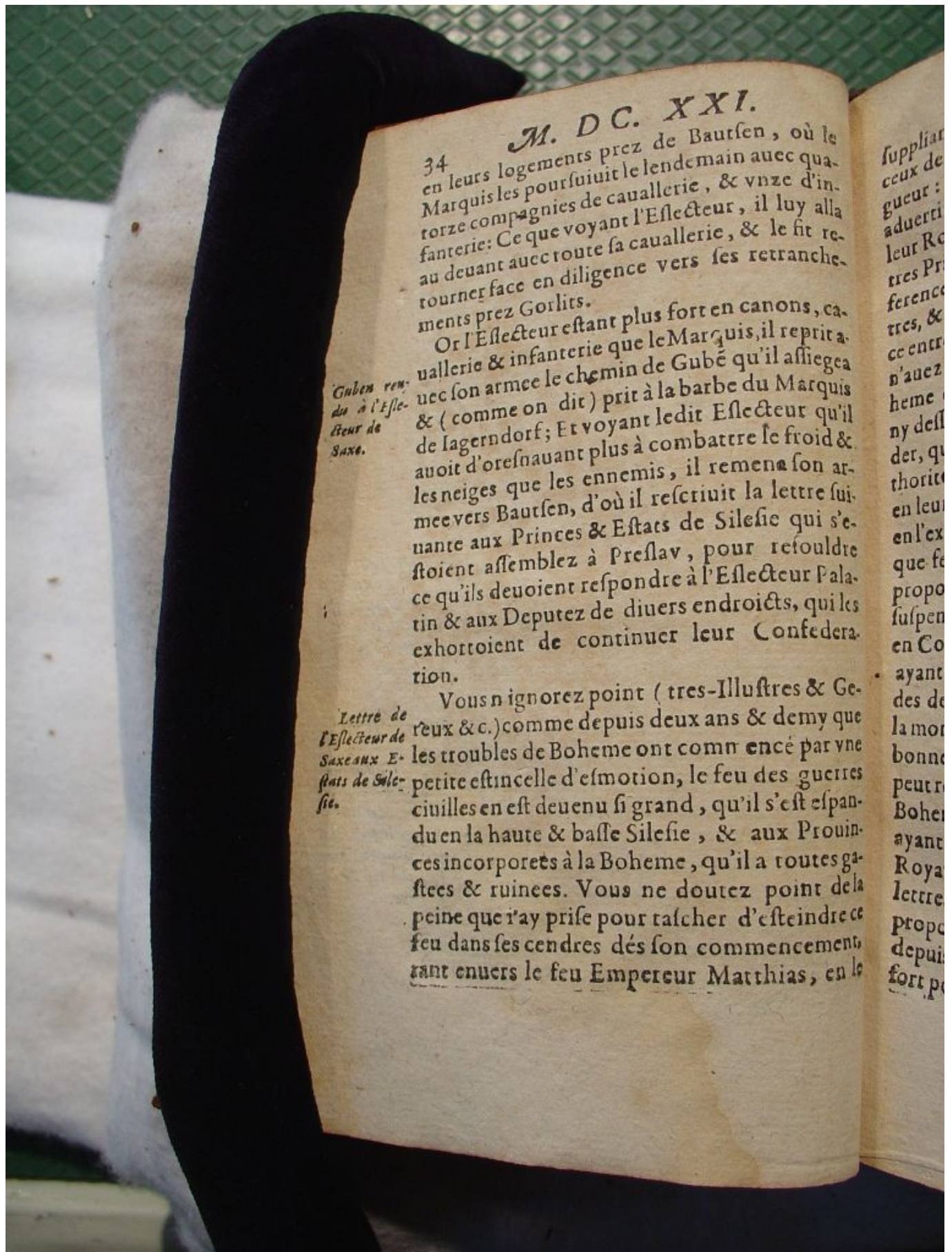


1621_034.jpg



M. DC. XXI.

34
en leurs logements prez de Bautsen, où le Marquis les poursuivit le lendemain avec quatorze compagnies de cavallerie, & vnze d'infanterie: Ce que voyant l'Eslekteur, il luy alla au deuant avec toute sa cavallerie, & le fit retourner face en diligence vers ses retranchements prez Gorlits.

*Guben ren-
du à l'Esle-
kteur de
Saxe.*

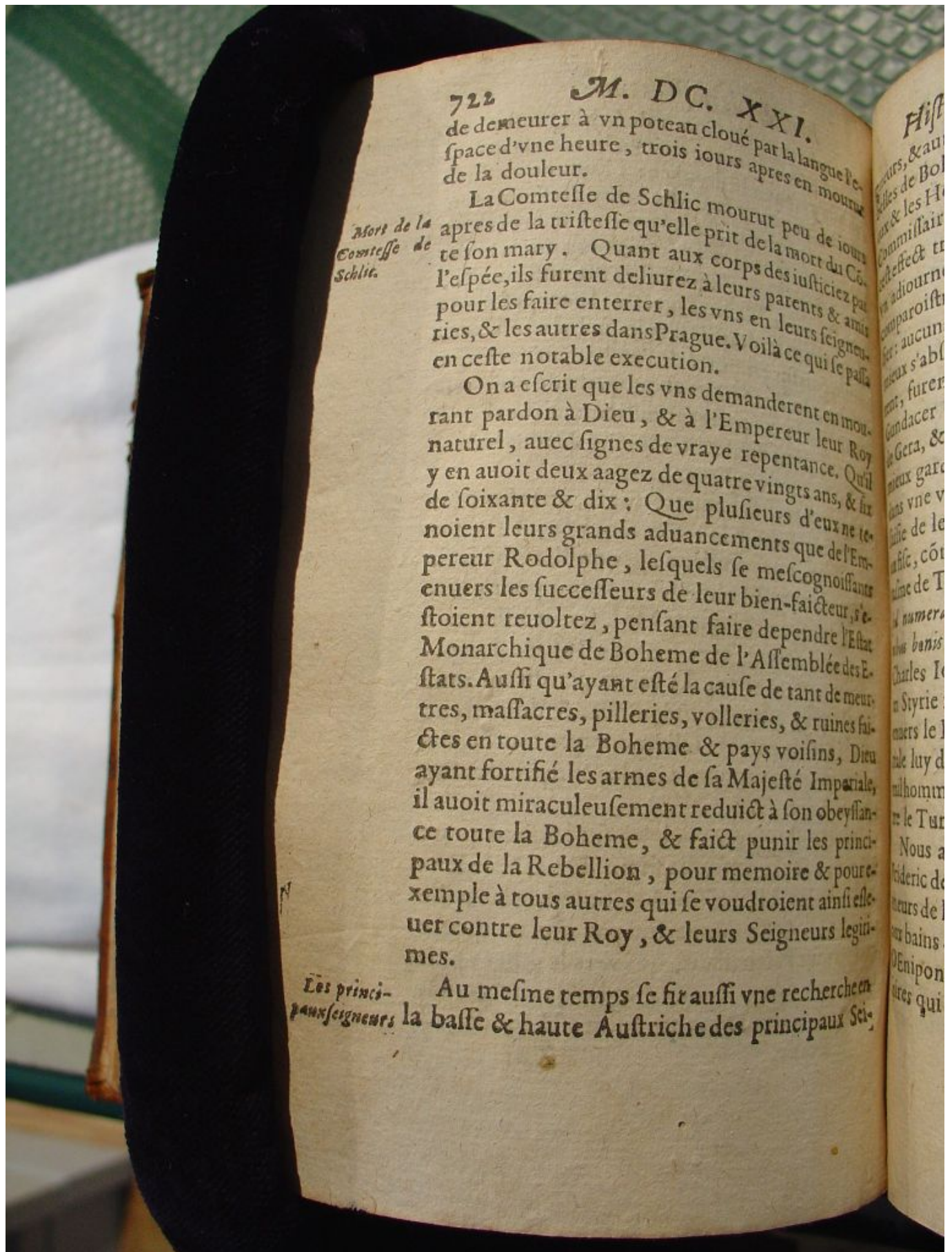
Or l'Eslekteur estant plus fort en canons, cavallerie & infanterie que le Marquis, il reprit avec son armee le chemin de Gubé qu'il assiegea & (comme on dit) prit à la barbe du Marquis de Iagerndorf; Et voyant ledit Eslekteur qu'il avoit d'oresnavant plus à combattre le froid & les neiges que les ennemis, il remena son armee vers Bautsen, d'où il rescrivit la lettre suivante aux Princes & Estats de Silesie qui s'estoient assemblez à Preslav, pour resoudre ce qu'ils devoient respondre à l'Eslekteur Palatin & aux Deputez de divers endroiets, qui les exhortoient de continuer leur Confederation.

*Lettre de
l'Eslekteur de
Saxe aux Es-
tats de Sile-
sie.*

Vous n'ignorez point (tres-Illustres & Grands Seigneurs &c.) comme depuis deux ans & demy que les troubles de Boheme ont commencé par vne petite estincelle d'esmotion, le feu des guerres civiles en est devenu si grand, qu'il s'est espan- du en la haute & basse Silesie, & aux Prouin- ces incorporees à la Boheme, qu'il a toutes gas- tees & ruinees. Vous ne doutez point de la peine que j'ay prise pour tascher d'esteindre ce feu dans ses cendres dès son commencement, tant enuers le feu Empereur Matthias, en le

supplian-
ceux de
gueur:
aduerri
leur Ro
tres Pr
ference
tres, &
ce entr
n'avez
heme
ny dess
der, qu
thorite
en leur
en l'ex
que fe
propo
suspens
en Co
ayant
des de
la mor
bonne
peut r
Bohem
ayant
Roya
lettre
propo
depuis
fort p

1621_722.jpg



722 M. DC. XXI.

de demeurer à vn poteau cloué par la langue l'espace d'une heure, trois iours apres en mourir de la douleur.

Mort de la Comtesse de Schlic.

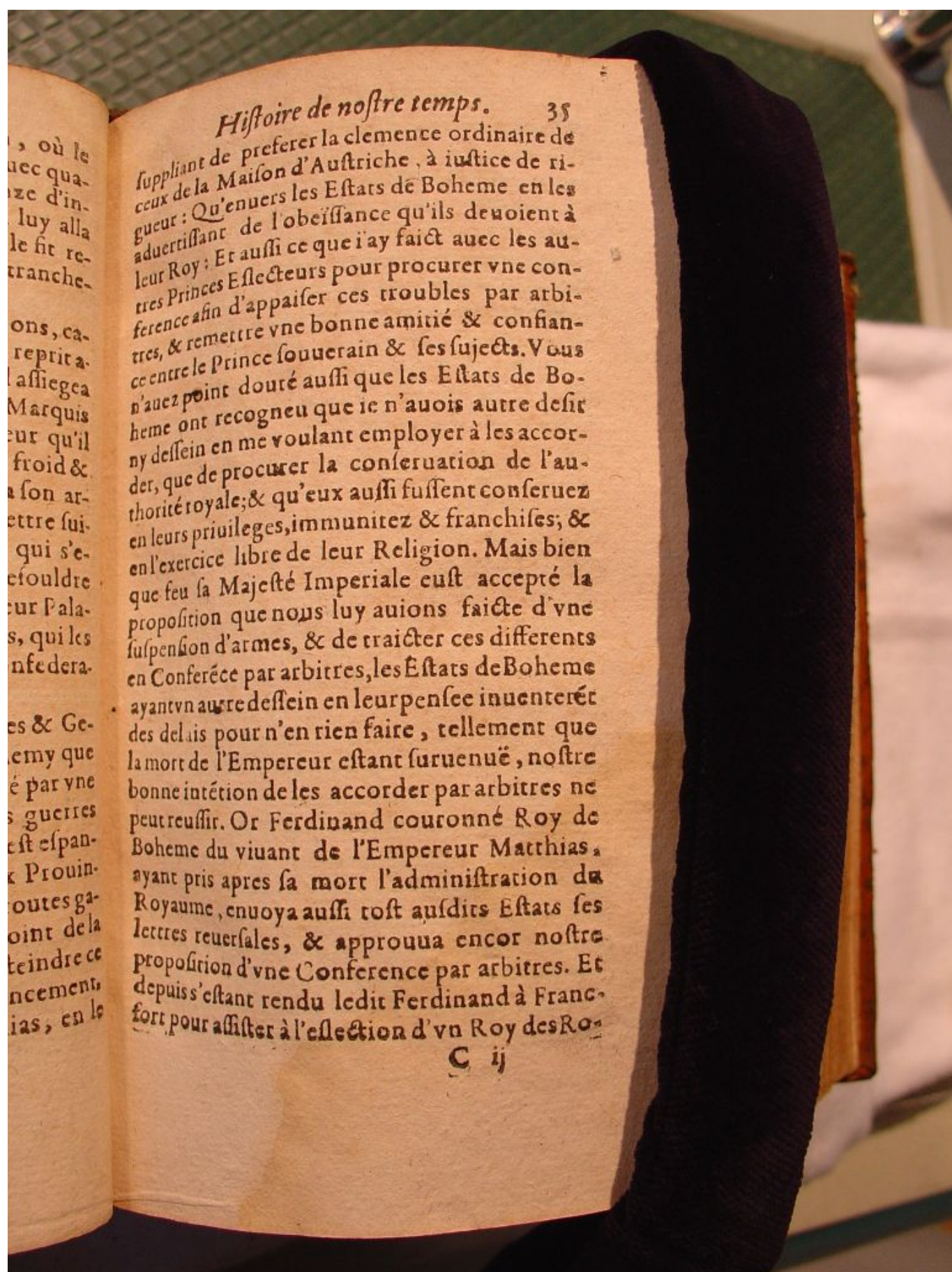
La Comtesse de Schlic mourut peu de iours apres de la tristesse qu'elle prit de la mort du Comte son mary. Quant aux corps des iusticiez par l'espée, ils furent deliurez à leurs parents & amiries, & les autres dans Prague. Voilà ce qui se passa en ceste notable execution.

On a escrit que les vns demanderent en mourant pardon à Dieu, & à l'Empereur leur Roy naturel, avec signes de vraye repentance. Qu'il y en auoit deux aagez de quatre vingts ans, & qu'il de soixante & dix: Que plusieurs d'eux ne tenoient leurs grands aduancements que de l'Empereur Rodolphe, lesquels se mesconoissans enuers les successeurs de leur bien-faicteur, estoient reuoltez, pensant faire dependre l'Estat Monarchique de Boheme de l'Assemblée des Estats. Aussi qu'ayant esté la cause de tant de meurtres, massacres, pilleries, vrolleries, & ruines faictes en toute la Boheme & pays voisins, Dieu ayant fortifié les armes de sa Majesté Impariale, il auoit miraculeusement reduict à son obeyssance toute la Boheme, & faiet punir les principaux de la Rebellion, pour memoire & pour exemple à tous autres qui se voudroient ainsi eleuer contre leur Roy, & leurs Seigneurs legitimes.

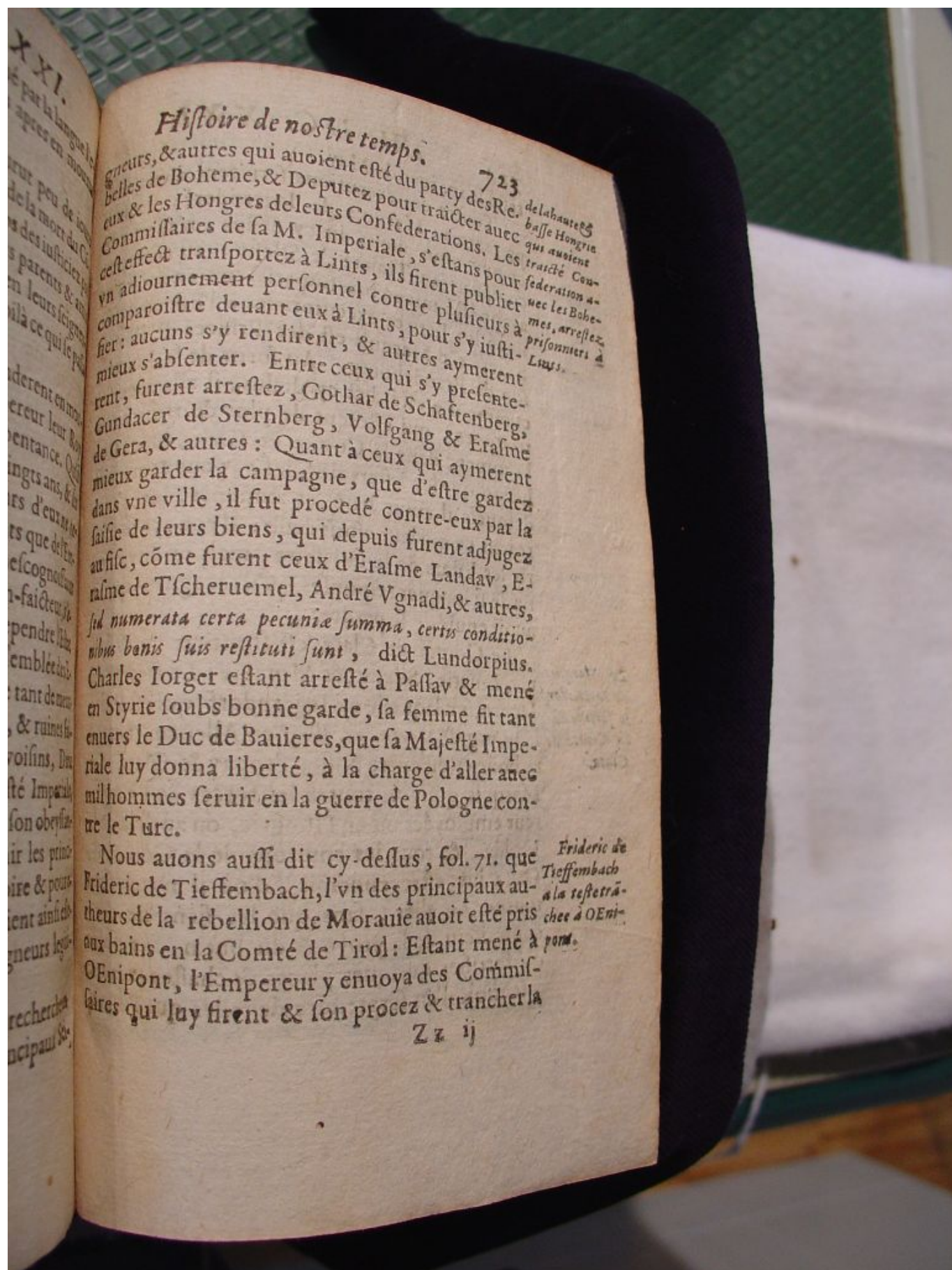
Les principaux seigneurs

Au mesme temps se fit aussi vne recherche en la basse & haute Autriche des principaux Sei-

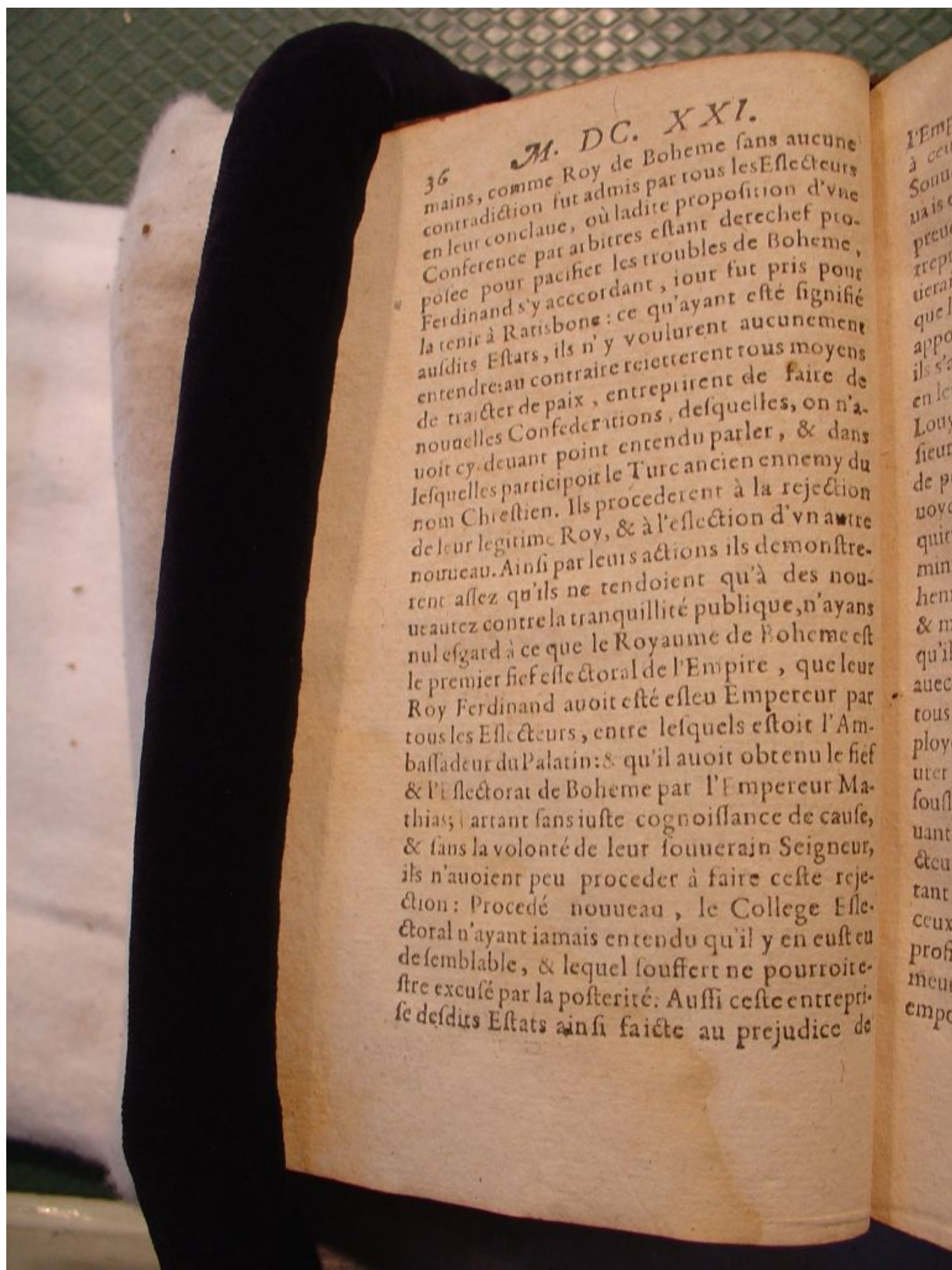
1621_035.jpg



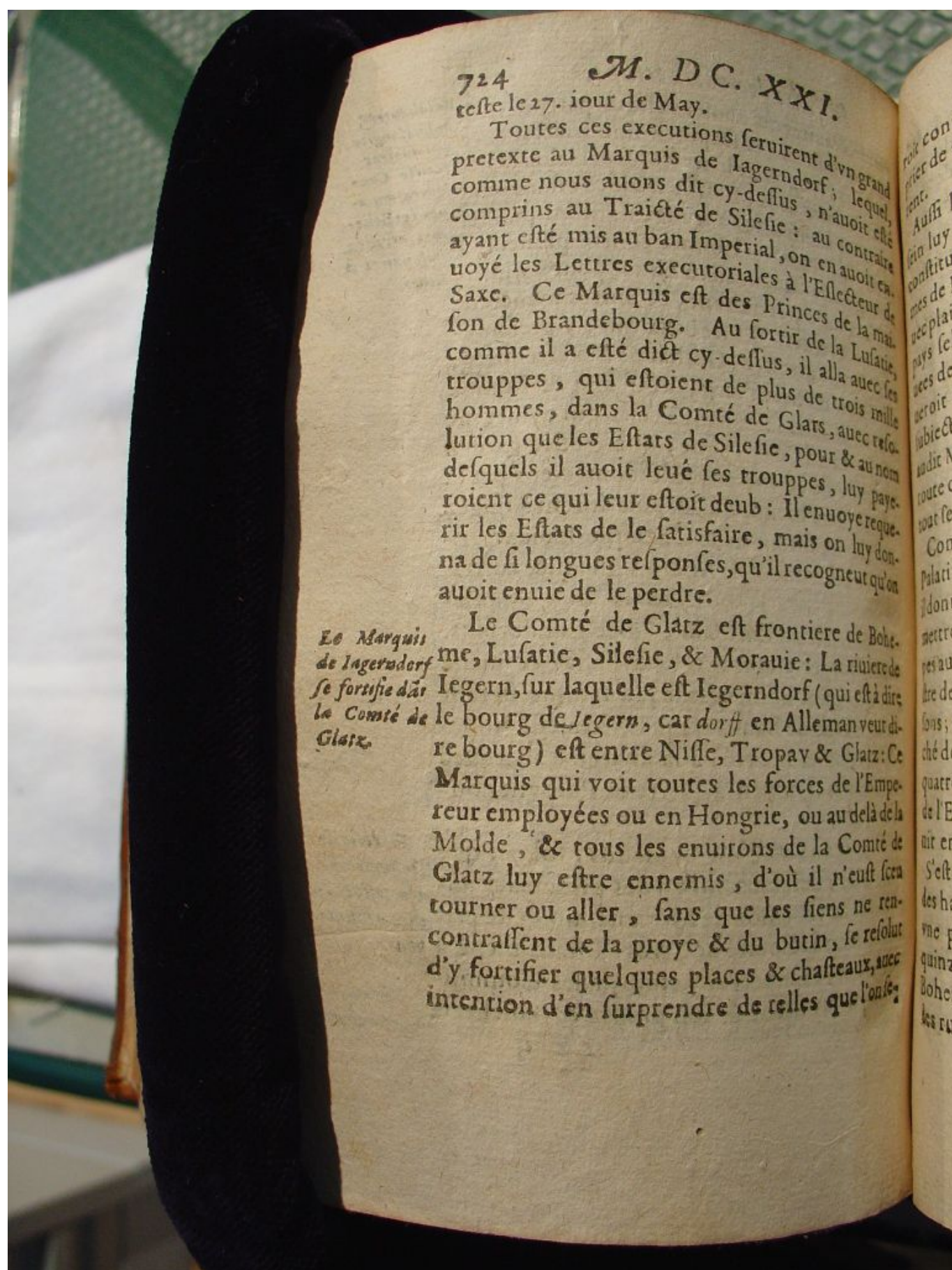
1621_723.jpg



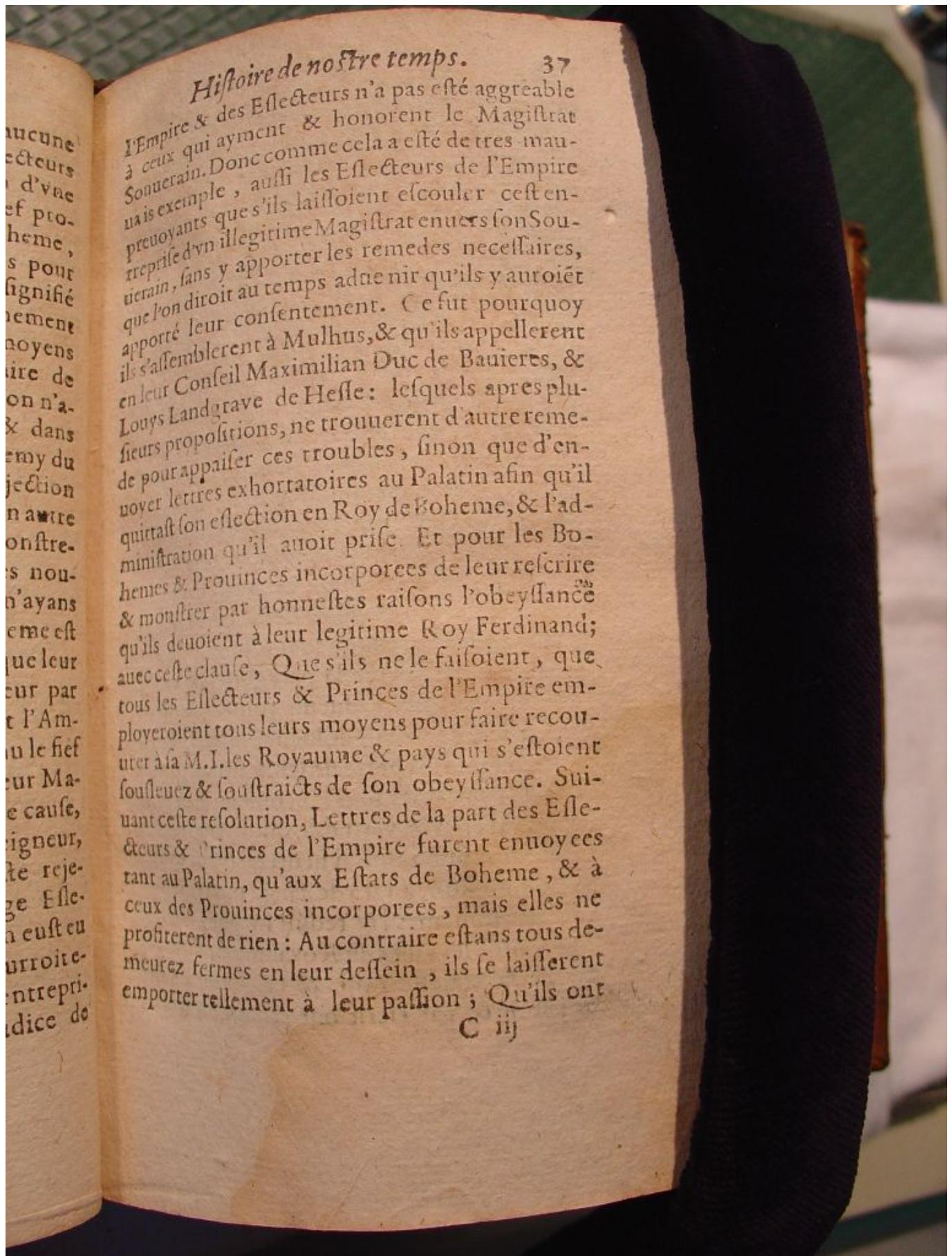
1621_036.jpg



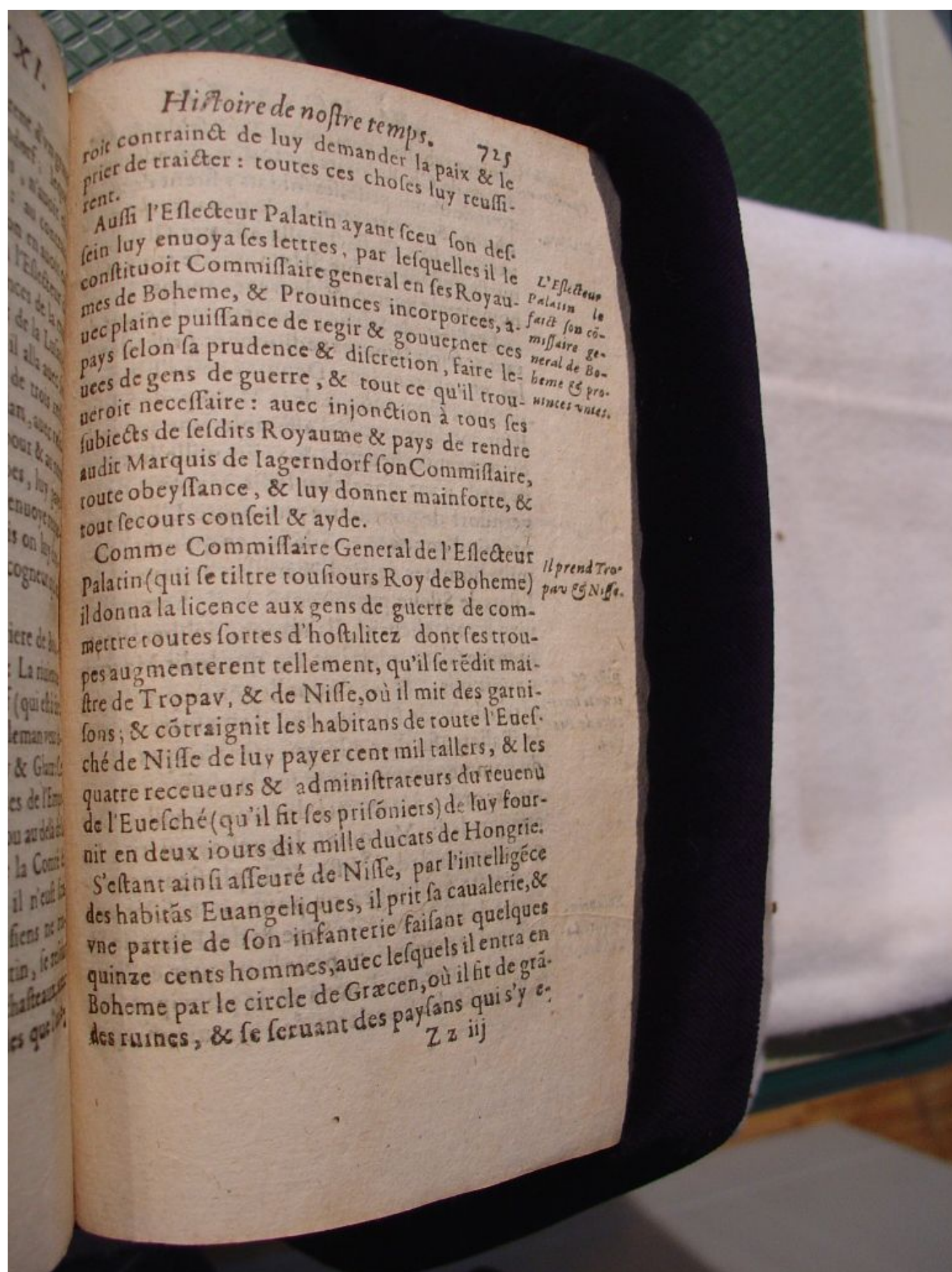
1621_724.jpg



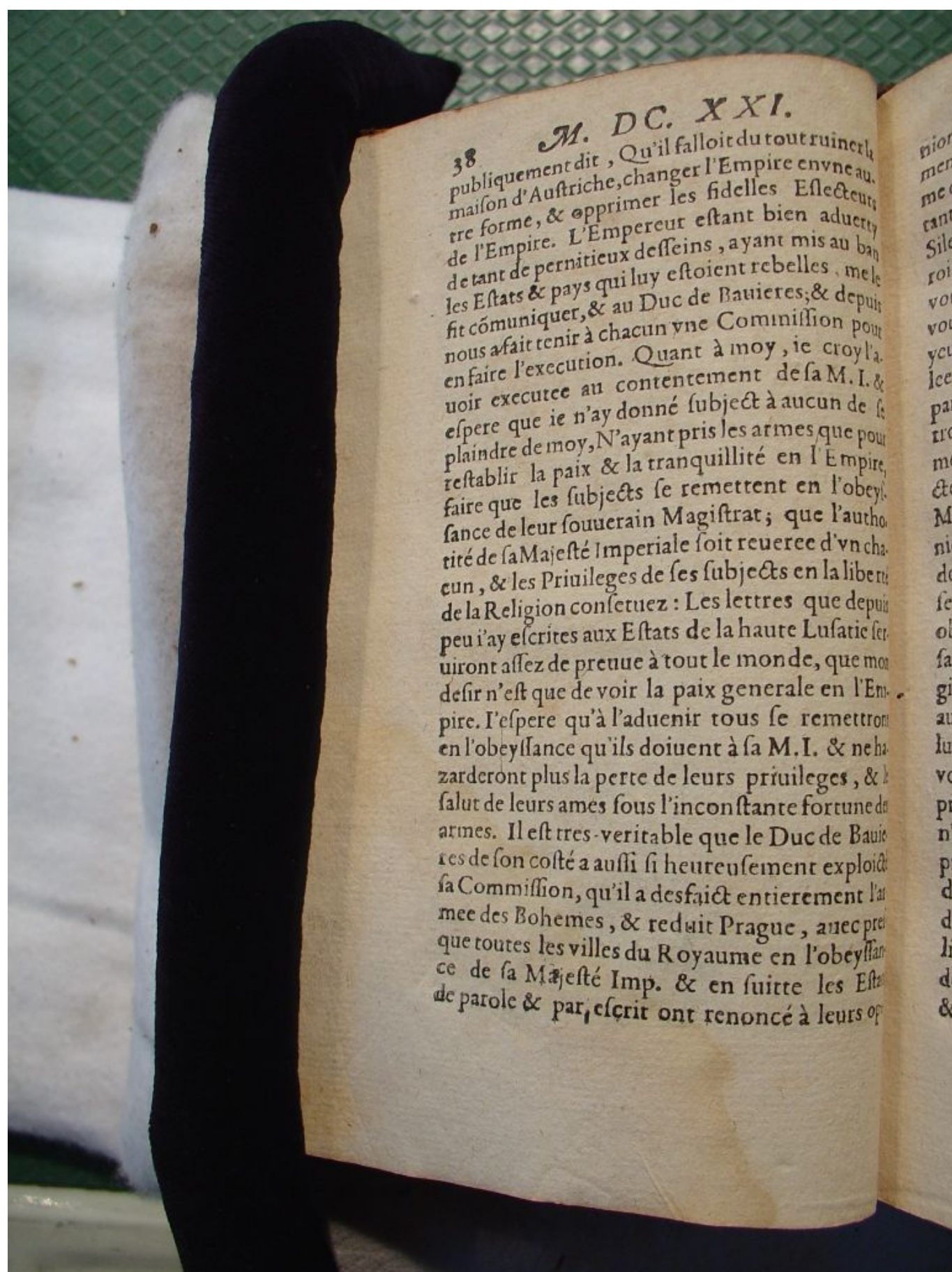
1621_037.jpg



1621_725.jpg



1621_038.jpg



38 *M. DC. XXI.*
 publiquement dit, Qu'il falloit du tout ruiner la
 maison d'Austriche, changer l'Empire en vne au-
 tre forme, & opprimer les fideles Esleeteurs
 de l'Empire. L'Empereur estant bien aduertuy
 de tant de pernicious desseins, ayant mis au ban
 les Estats & pays qui luy estoient rebelles, me le
 fit cōmuniquer, & au Duc de Bauieres; & depuis
 nous a fait tenir à chacun vne Commission pour
 en faire l'execution. Quant à moy, ie croy l'a-
 uoir executee au contentement de sa M. I. & ie
 espere que ie n'ay donné subiect à aucun de se
 plaindre de moy, N'ayant pris les armes que pour
 reſtablir la paix & la tranquillité en l'Empire,
 faire que les subjects se remettent en l'obeyſ-
 ſance de leur ſouuerain Magistrat; que l'autho-
 rité de ſa Majeſté Imperiale ſoit reuersee d'un cha-
 cun, & les Priuileges de ſes subjects en la liberté
 de la Religion conſeruez: Les lettres que depuis
 peu i'ay eſcrites aux Estats de la haute Luſatie ſer-
 uiront aſſez de preuue à tout le monde, que mon
 deſir n'eſt que de voir la paix generale en l'Em-
 pire. I'espere qu'à l'aduenir tous ſe remettront
 en l'obeyſſance qu'ils doiuent à ſa M. I. & ne ha-
 zarderont plus la perte de leurs priuileges, & le
 ſalut de leurs ames ſous l'inconſtante fortune des
 armes. Il eſt tres-veritable que le Duc de Bauie-
 res de ſon coſté a auſſi ſi heureuſement exploité
 ſa Commission, qu'il a deſfaict entierement l'ar-
 mee des Bohemes, & reduit Prague, avec pres
 que toutes les villes du Royaume en l'obeyſſan-
 ce de ſa Majeſté Imp. & en ſuite les Estats
 de parole & par eſcrit ont renoncé à leurs op-

1621_726.jpg

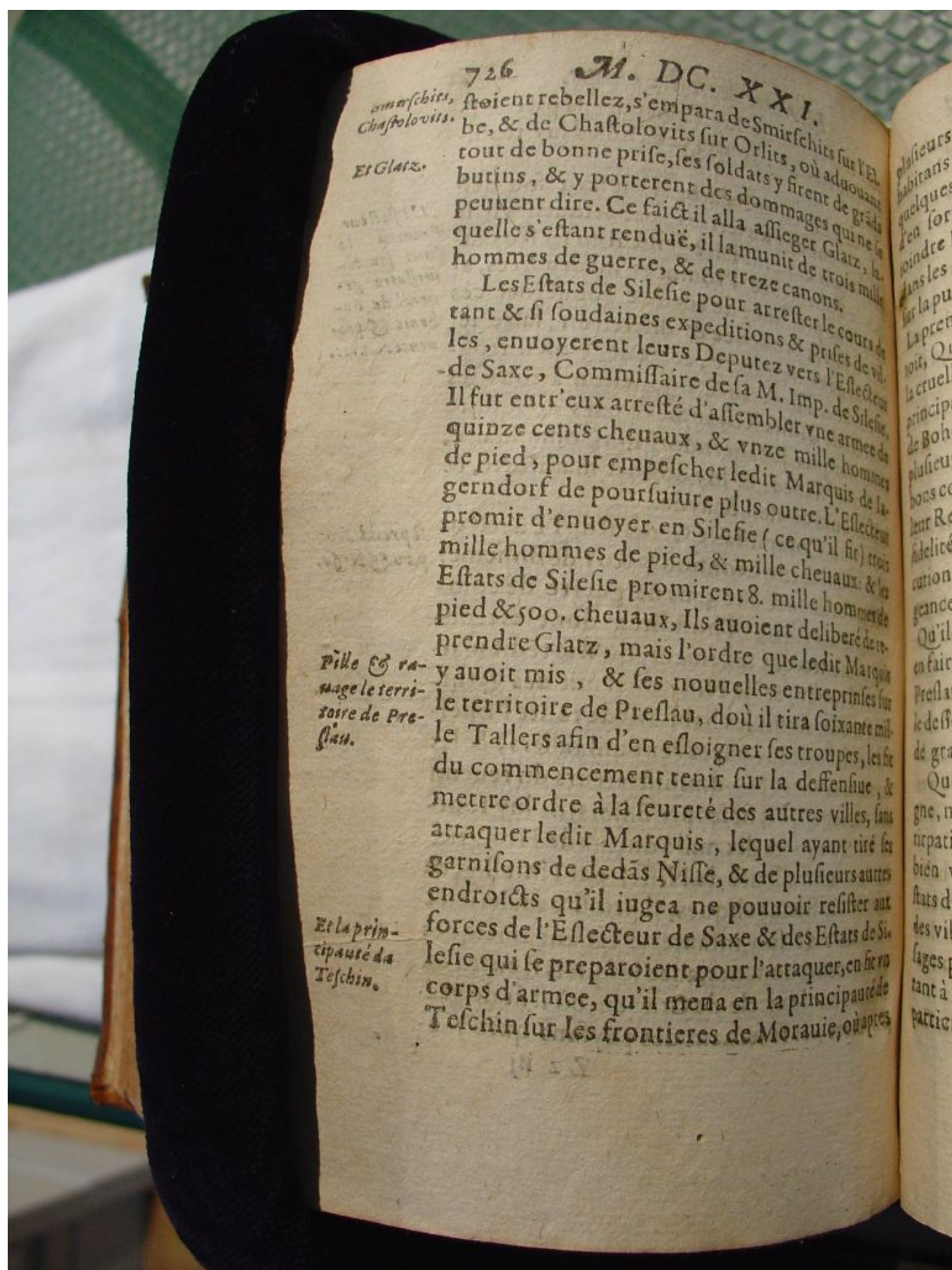


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan